Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260427-2026_04_27_21-DE

St Aubin du Cormier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

25 présent·e·s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÜN, Mme Cécile BRÉGEON, M. Bruno RENOUARD, Mme Catherine LEBON, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Claire BOULAY, Mme Régine BRIELLE, Mme Séverine BUFFERAND, M. Arnaud FOUQUE, Mme Chloé GONORT ACHER, Mme Lydie HERVIEU, M. Thomas JUHEL, M. Vincent LE GOUARD, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Yves LE ROUX, M. Jean LEFRANC, Mme Cécilia LEMOINE, Mme Cécile MARCHAND, Mme Anouchka MEHEUST, M. William POMMIER, M. Jean-Philippe ROUDIER, M. Oliver SCHREIBER, formant la majorité des membres en exercice.

2 excusé·e·s : M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe ROUDIER, Mme Chloé BEAULIEU ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE

0 absent

Secrétaires de séance : M. Jean LEFRANC, Mme Chloé GONORT ACHER
Date de convocation : le 15 04 2026 Nombre de conseillers en exercice : 27

2026_04_27_21 Nomenclature : 7.1

Répartition des charges de l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier
Rapporteur : M. Frédéric SALAÜN

M. Frédéric SALAÜN, rapporteur, rappelle que des enfants domiciliés hors commune sont scolarisés à l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier. Chaque année, au vu du compte administratif, le coût moyen par élève est calculé. Une participation est réclamée aux communes de résidence. Pour l'année 2026, la répartition se fait comme suit :

Coût moyen par élève : 1 391,05 €

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale
Mecé	3	1 391,05 €	4 173,15 €
Dourdain	1	1 391,05 €	1 391,05 €
Gosné	1	1 391,05 €	1 391,05 €
Combourtillé	1	1 391,05 €	1 391,05 €
TOTAL	**6**	**1 391,05 €**	**8 346,30 €**

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260427-2026_04_27_21-DE

Coût moyen par élève : 254,76 €

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale
Mecé	6	254,76 €	1 528,56 €
Rives-du-Couesnon	1	254,76 €	254,76 €
Chasné-sur-Illet	1	254,76 €	254,76 €
Liffré	1	254,76 €	254,76 €
La Bouëxière	2	254,76 €	509,52 €
Ercé-près-Liffré	3	254,76 €	764,28 €
Saint-Ouen-des Alleux	1	254,76 €	254,76 €
Saint-Aubin-des-Landes	1	254,76 €	254,76 €
Combourtillé	1	254,76 €	254,76 €
Sens-de-Bretagne	1	254,76 €	254,76 €
Romagné	1	254,76 €	254,76 €
Gosné	2	254,76 €	509,52 €
Mézières-sur-Couesnon	1	254,76 €	254,76 €
Billé	1	254,76 €	254,76 €
TOTAL	**23**	**254,76 €**	**5 859,48 €**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise M. le Maire à encaisser les sommes ci-dessus indiquées.**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr
www.saint-aubin-du-cormier.bzh